Luc Emile CETEAUD

Par : Eric Bernard



Service historique de la Défense, Caen

- Informations
  - Nom : CETEAUD
  - Prénom(s) : Luc Emile
- Etat civil
  - Date de naissance : 10/10/1922
  - Ville de naissance : Portes-lès-Valence
  - Département de naissance : Drôme
  - Pays de naissance : France
  - Profession avant guerre :
    - boucher
  - Date de décès : 23/02/2002
  - Lieu de décès : Montpellier (Hérault)
- Résistance
  - Organisation(s) de résistance :
    - Armée secrète
  - Date d'engagement : 1/3/1943
  - Département(s) de résistance : Tarn
- Arrestation et condamnation
  - Date d'arrestation : 31/3/1943
  - Lieu d'arrestation : Albi
  - Département d'arrestation : Tarn
  - Juridiction de condamnation : Section spéciale - Toulouse
  - Date de condamnation : 07/01/1944

    - Motif(s) de condamnation :
      - Menées antinationales
      - détention d'armes
    - Peine infligée : Réclusion
    - Durée de la peine : 5 ans
    - Parcours carcéral :
      - Albi
      - Toulouse
      - Eysses
      - Compiègne
- Eysses
    - Date d'arrivée à Eysses : 17/01/1944
    - Numéro d'écrou à Eysses : 708
    - Motif de la levée d'écrou : Remis aux autorités allemandes
    - Date de la levée d'écrou : 30/05/1944
    - Durée de détention : 0 an(s), 4 mois, 13 jour(s)
- Déportation
    - Déporté
    - Lieu de départ : Compiègne
    - Date de départ : 18/06/1944
    - Parcours concentrationnaire :
      - Dachau
      - Auschwitz
      - Melk (Kdo Mauthausen)
      - Ebensee (Kdo de Mauthausen)
    - Matricule : 73239
    - Situation en 1945 : Libéré
    - Date : 06/05/1945
    - Lieu : Ebensee
    - Date de rapatriement : 24/05/1945
    - Centre de rapatriement : Longuyon

Biographie

Luc Émile Adhémar Céteaud naît à Portes-lès-Valence (Drôme) le 10 octobre 1922. Son père, Léo Harris Céteaud, est militaire de carrière, et sa mère, Odette Puget, institutrice. Il passe une partie de son enfance à Saint-Pantaléon-les-Vignes (Drôme), avec sa mère et sa grand-mère maternelle, tandis que son père, sous-officier, réside à Valence.

Lorsque la Seconde Guerre mondiale éclate, Luc Céteaud demeure à Belley (Ain), où il se déclare étudiant. Le 14 janvier 1941, il s'engage volontairement au 51e régiment d'infanterie à Albi. Nommé caporal le 9 janvier 1942, il est détaché, le 1er mai 1942, au centre de rassemblement des engagés volontaires de l'Armée d'Afrique du Nord, à Valence. Six mois plus tard, le 11 novembre 1942, il rejoint à nouveau le 51e régiment d'infanterie à Albi.

À la suite de l'invasion de la zone libre, il est mis en congé d'armistice sans emploi à compter du 1er mars 1943. Il s'engage alors dans l'Armée secrète et décide de rester à Albi. Dénué de ressources, il commet, avec un camarade de résistance, Georges Clémençon, un vol de denrées alimentaires dans l'hôtel où ils logent. Une perquisition de leur chambre s'ensuit et conduit à leur arrestation, le 31 mars 1943, par la 8e brigade mobile de la police française. Porteur d'armes et de faux papiers d'identité, Luc Céteaud s'apprêtait à partir en mission.

Une semaine plus tard, il est incarcéré à la maison d'arrêt d'Albi, où il reste jusqu'en octobre 1943. Il est alors transféré à la prison de Toulouse pour y être jugé. Le 7 janvier 1944, la section spéciale de la cour d'appel de Toulouse le condamne à cinq ans de réclusion pour « menées antinationales et détention d'armes, par des actions illicites ayant exposé des Français à des représailles ». Dix jours après sa condamnation, il est emprisonné à la centrale d'Eysses, où il reçoit le numéro d'écrou 708.

Le 30 mai 1944, il est remis par les autorités de Vichy, avec l'ensemble des détenus politiques de la centrale, à la division SS *Das Reich*, puis dirigé vers le camp d'internement de Compiègne-Royallieu, où il arrive le 3 juin. Il est affecté au camp disciplinaire C, auparavant réservé aux internés juifs jusqu'à l'été 1943, puis destiné aux détenus considérés comme « particulièrement dangereux » par les autorités allemandes.

Le 18 juin 1944, il est déporté vers le camp de Dachau, où il arrive le 20 juin, dans l'après-midi, après trois jours d'un voyage effroyable, entassé avec 110 à 120 hommes dans des wagons à bestiaux. Après quatorze heures d'attente sur la place d'appel, il est enregistré et reçoit le matricule 73 239.

Au début du mois de novembre 1944, il est transféré au camp d'Auschwitz, où il reçoit le matricule 199 994. Il y demeure jusqu'à la fin janvier 1945. À la suite de l'évacuation du camp, il est envoyé à Mauthausen, où il reçoit le matricule 117 618. En février 1945, il est affecté au *kommando* de Melk, chargé de la construction d'une usine souterraine de production de roulements à billes pour l'entreprise Steyr-Daimler-Puch AG (projet « Quartz »).

Face à l'avancée des Alliés, au début du mois d'avril 1945, le *kommando* de Melk est évacué et ses détenus sont dirigés vers le *kommando* d'Ebensee, affecté au percement

de tunnels pour l'industrie de guerre (projet « Zement »). Luc Céteaud y vit ses dernières semaines de déportation dans des conditions encore plus effroyables : réduction drastique des rations alimentaires, épuisement extrême, violences accrues et massacres commis par les SS. Le camp est libéré le 6 mai 1945 par les troupes américaines. Blessé par balles à Melk et par éclats de mine à Ebensee, il figure parmi les 16 000 survivants du *kommando*.

Il est rapatrié en France le 24 mai 1945 via le centre de Longuyon (Meurthe-et-Moselle). Il séjourne ensuite quelques jours chez sa tante maternelle, institutrice à Portes-lès-Valence, avant de rejoindre son père à l'École militaire préparatoire d'Autun.

Le 13 novembre 1945, il s'engage pour cinq ans dans la Légion étrangère, alors même qu'il a été condamné par défaut, trois jours plus tôt, par la cour de justice de Toulouse, à la peine de mort, à la dégradation nationale et à la confiscation de tous ses biens, pour trahison. Lors d'un second procès, le 21 février 1947, cette même cour le condamne, avec circonstances atténuantes, à cinq ans de prison et à la dégradation nationale pour avoir « exposé des Français à subir des représailles en indiquant aux autorités du gouvernement de l'État français les membres d'une organisation de Résistance et leur activité ».

Incarcéré à la maison d'arrêt de Toulouse depuis le 31 août 1946, il est transféré au centre pénitentiaire de Noé, qui accueille des condamnés pour faits de collaboration. À la suite d'une mutinerie survenue le 14 septembre 1947, il s'évade avec 37 codétenus. Il est repris après deux mois et vingt-quatre jours de cavale. Le 30 septembre 1948, il est transféré à la maison centrale d'Eysses, où il reçoit le matricule 6 490. En novembre 1949, il bénéficie d'une remise de peine d'un an et est libéré le 2 janvier 1950. Il se retire alors à Portes-lès-Valence, avant de séjourner en Tunisie.

Représentant de commerce à la retraite, Luc Céteaud décède le 23 février 2002 à Montpellier.

Bibliographie

MALO, Eric, « Le camp de Noé », dans Annales du Midi, année 1992 /101-199-200/ pp 441-458.
En ligne sur le site des éditions Persée (dernière consultation le 29 avril 2026)